



UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS

UFC-Que Choisir de l'Ardèche

Maison des Associations - Place de la gare 07200 - AUBENAS
Tél. : 0475392044 - Courriel : contact@ardeche.ufcquechoisir.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROBLEMES D'ACCES AUX SOINS DANS LE DEPARTEMENT de l'ARDECHE

L'UFC-Que Choisir de l'Ardèche passe à l'action

L'UFC-Que Choisir de l'Ardèche rend publics les chiffres affolants de la désertification médicale qui frappe notre département, révélée par l'actualisation de [la carte de la fracture sanitaire](#). Face à l'inaction coupable du gouvernement, notre fédération l'attaque aujourd'hui devant le Conseil d'État. L'UFC-Que Choisir de l'Ardèche soutient cette démarche et invite les Ardéchois à également la soutenir en signant et à partageant massivement [la pétition « Accès soins – J'accuse l'État »](#) dans le cadre de la campagne #MaSanteNattendPlus.

Un accès territorial aux soins dégradé dans notre département, surtout pour les : OPHTAMOLOGUES, GYNECOLOGUES, PEDIATRES.

L'accès géographique à la médecine de ville est extrêmement dégradé en **Ardèche** Notre analyse montre en effet que **46,4 %** des habitants du département résident dans un désert médical¹ pour l'ophtalmologie, et que **64,7 %** des femmes et **62,9 %** des enfants qui y habitent sont respectivement dans un désert médical gynécologique et pédiatrique.

Bien que les déserts médicaux soient moins répandus pour les généralistes **9,7 %** de la population départementale, la situation reste tout de même tendue pour **37,8 %** des usagers du département qui ont d'importantes difficultés² pour accéder à ce pilier du parcours de soins³.

Avec la dimension ECONOMIQUE, les déserts médicaux s'étendent dramatiquement

En combinant la dimension **géographique et financière** de l'accès aux soins, c'est-à-dire en ne prenant en compte que l'accès à des médecins ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires, la situation se détériore très fortement en ce qui concerne l'accès aux spécialistes. Les déserts médicaux se retrouvent alors aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales de notre département.

Dans l'**Ardèche**, ce sont ainsi **82,6 %** des femmes qui résident dans un désert médical pour les gynécologues, **63,1 %** des enfants qui sont dans un désert médical pour les pédiatres, et **85,6 %** des personnes qui vivent dans une commune où trouver un ophtalmologue respectant le tarif de la sécurité sociale relève de la gageure.

Obtenir un rendez-vous médical est souvent impossible

Pour illustrer les conséquences concrètes des difficultés d'accès aux soins, les bénévoles des associations locales de l'UFC-Que Choisir, dont ceux de l'association locale de l'Ardèche, ont contacté anonymement **2 642 médecins généralistes présents dans 70 départements pour savoir s'ils acceptaient de les suivre en tant que médecin traitant.**

Alors qu'au niveau du pays dans **51,5 %** des cas les médecins ont refusé la demande de nos bénévoles, à l'échelle de notre région ce pourcentage se monte à **62 %**, un chiffre en **HAUSSE** par rapport à une enquête identique que nous avons réalisée il y a 4 ans **52 %**.

Également, **761** ophtalmologues présents dans **65** départements ont été contactés afin de leur demander s'il était possible d'obtenir un rendez-vous pour une visite de contrôle, en tant que nouveau patient. Dans **33 %** des cas, les professionnels interrogés dans notre région ont refusé de planifier un rendez-vous (contre **28** à l'échelle nationale).

¹ Un désert médical est caractérisé ici par une accessibilité médicale au moins 60 % inférieure à la moyenne nationale.

² Un accès difficile est caractérisé ici par une accessibilité médicale au moins 30 % inférieure à la moyenne nationale.

³ Précisons que depuis 2021, dans l'ARDECHE l'accès territorial à un généraliste, à un pédiatre, et à un gynécologue et à un ophtalmologue s'est dégradé pour respectivement **64,7 %**, **53,2 %**, **44,8 %** et **75,5 %** de la population.

Quant aux délais d'attente constatés, quand il est possible d'avoir un rendez-vous, les délais sont extrêmement importants : dans notre région dans **44 %** des cas, il faut attendre entre 1 et 3 mois, et dans **28 %** des cas l'attente est supérieure à 3 mois.

Avec la campagne #MaSanteNattendPlus, notre association mobilise les consommateurs de l'Ardèche

Devant l'urgence à mettre fin aux inégalités territoriales sur l'accès aux soins et refusant d'assister plus longtemps à l'immobilisme du gouvernement qui refuse de prendre les mesures courageuses de nature à résorber la fracture sanitaire (régulation de l'installation des médecins et fin des dépassements d'honoraires incontrôlés), la fédération UFC-Que Choisir dépose ce jour un recours devant le Conseil d'État pour que la plus haute autorité administrative du pays constate et sanctionne l'inaction du gouvernement, mais également qu'elle l'enjoigne à prendre sans délai les mesures courageuses permettant de résorber la fracture sanitaire.

L'UFC-Que Choisir de l'Ardèche soutient ce recours et appelle l'ensemble des habitants de l'ARDECHE à en faire autant en signant et partageant massivement la [pétition nationale « Accès soins – J'accuse l'État »](#).

Nous invitons également les habitants du département à consulter la [carte interactive gratuite](#) sur l'état de l'accès aux soins dans leurs communes.



Jean Marie DELDON
Président de l'UFC-Que Choisir de l'Ardèche

Jean-Pierre BIZZARI
Chargé des campagnes prioritaires
campagnespolitiques@ardeche.ufcquechoisir.fr